

PATRI MOINE Environnement

FÉDÉRATION NATIONALE
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
AGRÉÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

REPRÉSENTER | PROMOUVOIR | ACCOMPAGNER | AMÉNAGER | FORMER
ÉVEILLER | VALORISER | INFORMER





SOMMAIRE

- 3** PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT
- 6** REPRÉSENTER
- 7** PROMOUVOIR LE DROIT
- 8** CONSEILLER ET ACCOMPAGNER
- 9** AMÉLIORER L'URBANISME
- 10** FORMER
- 11** ÉVEILLER
- 12** METTRE EN VALEUR
- 13** INFORMER
- 14** ADHÉRER
- 15** NOUS CONTACTER

NOS PARTENAIRES

La Fédération Patrimoine-Environnement reçoit le soutien de :





ÉDITO

PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT : EXERCER LE DROIT D'AGIR !

Notre Fédération nationale est née en 2013, de la fusion de deux associations à l'histoire bien plus longue : presque séculaire pour la plus ancienne, la Ligue Urbaine Rurale (LUR) et sa cadette, presque sexagénaire, la Fédération nationale des associations de sauvegarde des sites et ensembles monumentaux (FNASSEM). Le nom que nous revendiquons affiche bien notre ambition : celle de conjuguer deux causes, le patrimoine et l'environnement qui, bien qu'en principe faites pour s'unir, auraient plutôt tendance aujourd'hui à diverger sous la pression de politiques liées à l'impératif climatique.

Développer les énergies renouvelables, oui bien sûr, mais pas au mépris des paysages ou du patrimoine architectural. Rénover thermiquement le bâti ancien, oui bien sûr, mais pas au mépris de la salubrité et de l'intégrité de constructions durables. Viser le Zéro Artificiation Nette sur notre territoire, oui bien sûr, mais pas au mépris de l'esthétique et du confort des villes, voire de leur essor contrôlé.

Parce que le Patrimoine et l'Environnement sont associés dans notre nom, nous sommes convaincus que leur conjugaison est à la fois possible et indispensable. Tout est ainsi question de mesure, d'équilibre, de respect et, bien sûr de cohérence : engagés aux côtés des générations présentes, nous nous soucions du cadre de vie que nous laisserons aux générations futures, autant que nous sommes attachés à respecter le legs que nous avons reçu des générations passées.

Pour la cause du Patrimoine, nous demandons une reconnaissance constitutionnelle afin qu'une Charte du Patrimoine rejoigne, au plus vite, dans le « bloc » de constitutionnalité, la Charte de l'Environnement, qui y a été intégrée en 2005.

Pour la cause du Patrimoine, nous comptons sur la cohérence écologique : rénover un bâti ancien, construit avec des matériaux biosourcés, est un meilleur calcul pour la planète que de le démolir pour lui substituer des immeubles sans âme, faits de matériaux industriels éphémères.

Pour la cause du Patrimoine, nous agissons dans la durée : par le droit, par l'éducation, par l'exemple.

Le droit

Depuis 25 ans, nous organisons les Journées Juridiques du Patrimoine. Seuls, ou en collaboration avec le groupe des Associations nationales du Patrimoine, nous sommes aussi une force d'observations constructives et de propositions réalistes auprès du Législateur et des pouvoirs publics. La protection du patrimoine a été affaiblie ; nous voulons au contraire la renforcer. Agréés nationalement au titre du code de l'environnement, nous menons des combats – amiables ou contentieux – qui s'imposent, aux côtés des membres, associations et individuels que nous fédérons. Le service juridique que nous rendons ainsi est l'une des forces reconnues de notre Fédération.

L'éducation

Chaque année, nous organisons deux concours pour les élèves du CM1 à la terminale. Nous diffusons largement les savoirs par nos publications et nos webinaires qui sont gratuits. Nous faisons connaître la richesse de notre patrimoine architectural et naturel en organisant des visites commentées.

L'exemple

L'exemple que nous voulons promouvoir, c'est celui de l'engagement. Nous disons que chacun est en mesure de faire quelque chose pour le bien du Patrimoine et du Cadre de vie. Individuellement, en donnant de son temps, de son argent, de ses conseils. Mais aussi collectivement, en s'engageant avec nous et à travers nous avec nos partenaires associatifs et institutionnels. Les Journées du Patrimoine du Pays, que nous développons avec leurs animateurs, montrent tout le potentiel d'un engagement collectif solidaire au service du Patrimoine.

Pour sauvegarder et promouvoir notre Patrimoine et notre Cadre de vie, plus que jamais, il nous faut agir. Soutenir Patrimoine-Environnement, c'est exercer ce droit d'agir !

**Christophe Blanchard-Dignac,
Président de Patrimoine-Environnement**



Pour lire la Charte de Patrimoine-Environnement,
scannez le QRcode ci-contre.



Commune Nouvelle - Patrimoine et Périgord ©Patrick

QUI SOMMES-NOUS ?

Patrimoine-Environnement fédère des associations locales et régionales, des collectivités et des particuliers dont l'objectif principal est la sauvegarde de nos paysages et de notre patrimoine bâti, qu'il soit protégé ou non. Force de proposition pour l'évolution du droit, conseil et support juridique pour ses adhérents, elle organise de nombreux rendez-vous :

- les Journées Juridiques du Patrimoine,
- les Journées du Patrimoine de Pays,
- des formations à destination de notre réseau (par des ateliers, web-ateliers...) et des visites et voyages.

Reconnue d'utilité publique, notre Fédération est également agréée au titre de la protection de l'environnement par le ministère de la Transition Écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche au titre de l'article L.141-1 du code de l'Environnement.

Elle est membre du G7 Patrimoine, réunion de 7 associations nationales de protection du patrimoine qui œuvrent conjointement pour alerter les instances gouvernementales et le grand public.

EN DATES

1928

Fondation de la Ligue Urbaine par Jean-Claude Nicolas Forestier, urbaniste et paysagiste.

1943

Fondation de la Ligue Urbaine et Rurale (LUR) par Jean Giraudoux, diplomate français et Raoul Dautry, ingénieur et ministre de la Reconstruction (1944-1946).

1967

Fondation de la Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux (FNASSEM), par Henry de Ségogne, alpiniste et haut fonctionnaire, pionnier de la protection du patrimoine et des paysages.

1970

Reconnaissance d'utilité publique pour la LUR.

1978

Obtention de l'agrément protection de l'environnement par le ministère de la Transition Écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche.

1983

Reconnaissance d'utilité publique pour la FNASSEM.

2010

Obtention de l'agrément au titre d'association éducative complémentaire de l'enseignement public par le ministère de l'Éducation Nationale (FNASSEM).

2013

Fusion de la FNASSEM et de la LUR, naissance de la Fédération Patrimoine-Environnement, reconnue d'utilité publique.

EN CHIFFRES



+ de **200**

personnes morales
adhérentes
(associations, musées et écomusées, collectivités...)



+ de **600**

personnes physiques
adhérentes



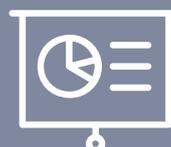
Représentant
+ de **50 000**
adhérents indirects



26
représentants en
commissions
*(CNPA, CRPA, CSSPP,
CDNPS, CRÉ*)*



100
consultations
juridiques par an



+ de **100** heures
de formations
*accessibles en ligne
pour nos adhérents*



1
colloque annuel
dédié au DROIT DU
PATRIMOINE
(voir page 7)



100 000
visiteurs accueillis
chaque année
lors des JPP
(voir page 12)

**Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture,
Commissions Régionales du Patrimoine et de l'Architecture,
Commission Supérieure des Sites Perspectives et Paysages,
Commissions Départementales de la Nature des Paysages et
des Sites, Comités Régionaux de l'Énergie*



Semur-en-Auxois, vue depuis Armançon ©Etienne Masson

REPRÉSENTER

PARTICIPER AU DÉBAT PUBLIC

Patrimoine-Environnement représente ses adhérents en siégeant dans de nombreuses commissions et structures locales, nationales et internationales sur le patrimoine, les paysages et la vie associative :

- G7 Patrimoine,
- Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture (CNPA),
- Commission Supérieure des Sites Perspectives et Paysages (CSSPP),
- Commissions Régionales du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA),
- Commission Départementales de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS),
- Europa Nostra,
- ICOMOS France,
- Conseil d'orientation de la Fondation du Patrimoine.

La Fédération est régulièrement auditionnée par les deux assemblées :

- En 2020, dans le cadre du rapport « **Les maires face au patrimoine historique architectural : protéger, rénover, valoriser** ».
- En 2022, dans le cadre du rapport d'information « **Patrimoine religieux la messe n'est pas dite** », réalisé au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication.
- En 2023, lors d'une table ronde sur le patrimoine dans le cadre de la commission sur la rénovation énergétique du bâti ancien.

SUJETS D'ACTUALITÉ

- Le manifeste du G7 Patrimoine pour la **PROTECTION DU PATRIMOINE** : 3 priorités, 9 engagements.
- **PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DU BÂTI ANCIEN** par le G7 Patrimoine avec l'Association du Patrimoine et l'Association Nationale des Architectes des Bâtiments de France : 16 priorités.



Pour en savoir plus,
scannez le QRcode ci-contre

PROMOUVOIR LE DROIT

LES JOURNÉES JURIDIQUES DU PATRIMOINE

Depuis 1998, le colloque annuel des Journées Juridiques du Patrimoine (JJP) s'emploie à réfléchir sur les problèmes posés par la préservation du patrimoine et des paysages et sur les moyens juridiques et réglementaires efficaces qui permettraient de conserver cet héritage culturel, de le mettre en valeur dans une perspective durable et de contribuer à son développement.

Les JJP proposent différents moments dans la journée : un temps pour la rétrospective de l'année juridique écoulée et plusieurs temps où un thème retenu fait l'objet d'un approfondissement.

La genèse des JJP tient à la rencontre en novembre 1997 du bâtonnier Alain de La Bretesche avec Noël Mouré, Patrick Bayon de la Tour et Jean-René Etchegaray. Depuis 2019, la Maison du Barreau de Paris accueille les JJP.



Maison du barreau ©Julie Refour



LES JOURNÉES JURIDIQUES
DU PATRIMOINE

PRIX PIERRE-LAURENT FRIER

Attribué aux étudiants, futurs professionnels du monde du patrimoine.

Depuis 2017, Patrimoine-Environnement décerne lors des JJP le Prix Pierre-Laurent Frier qui vise à récompenser les meilleurs mémoires des étudiants de Master 2 en Droit du patrimoine (matériel et immatériel) culturel et paysager.



Plus d'informations :
www.journeesjuridiquespatrimoine.org

CONSEILLER ET ACCOMPAGNER NOS ADHÉRENTS

LES SOUTENIR JURIDIQUEMENT

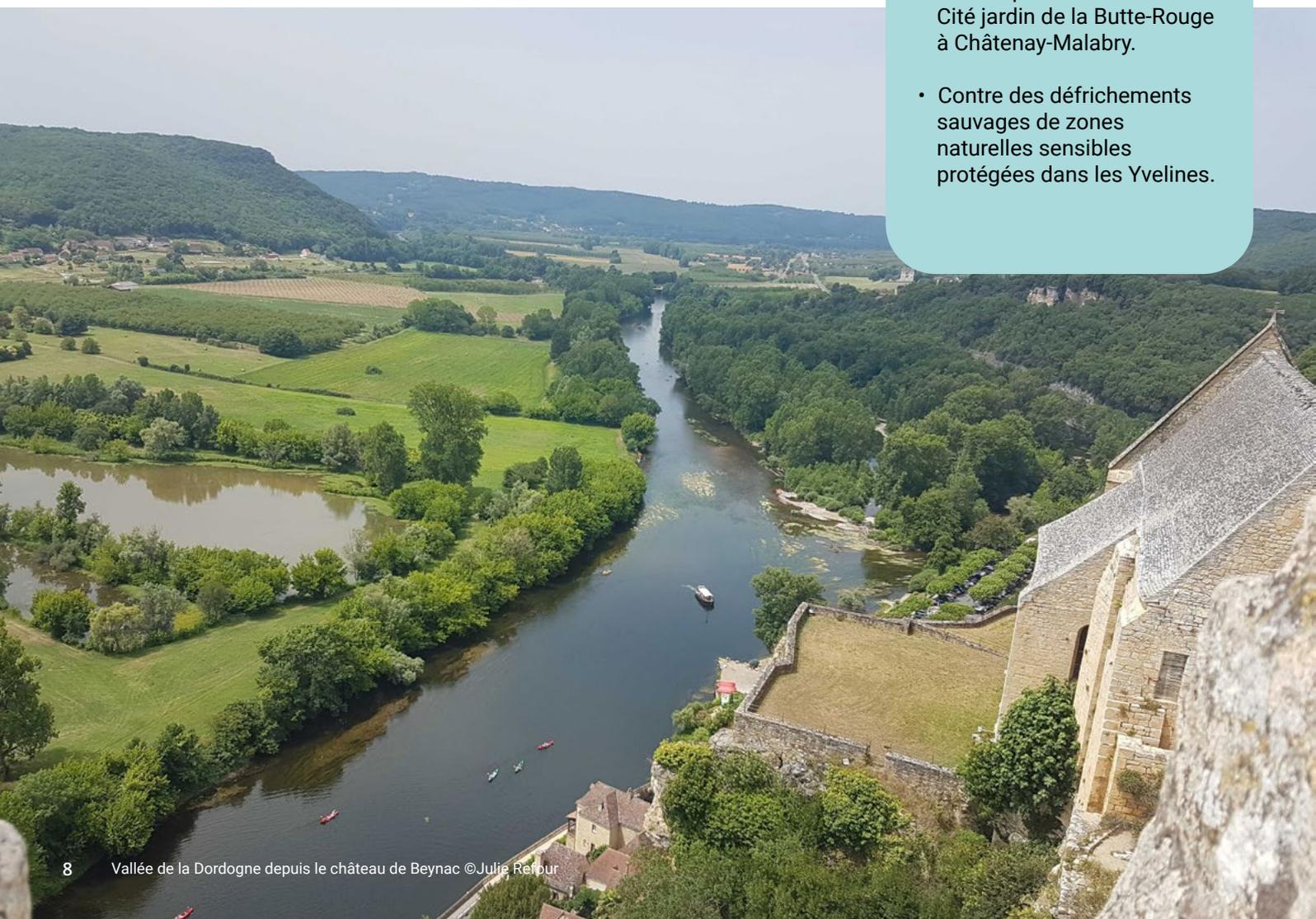
Patrimoine-Environnement, association nationale reconnue d'utilité publique et agréée pour la protection de l'environnement, assiste et conseille ses adhérents, associations comme individuels, dès lors qu'il y a atteinte au patrimoine culturel ou naturel. Elle apporte son aide aux adhérents, selon leurs besoins :

- Aide à la rédaction de statuts d'associations.
- Aide à la rédaction de courriers aux élus.
- Conseils pour l'organisation d'événements relatifs au patrimoine.
- Lancement de pétitions et campagnes de presse.
- Recours gracieux, actions en justice dans des dossiers portant sur la protection d'un patrimoine protégé ou non.
- Démarches et délais pour contester une autorisation d'urbanisme.

Chaque année, la Fédération traite ainsi près de 100 consultations, au service de ses adhérents.

PARMI D'AUTRES ACTIONS, NOUS AVONS AGI ET NOUS AGISSONS AVEC DES ASSOCIATIONS LOCALES :

- Contre le contournement routier au cœur de la vallée de la Dordogne à Beynac.
- Contre l'implantation d'un hangar Amazon dans le voisinage du Pont du Gard.
- Pour la préservation de La Cité jardin de la Butte-Rouge à Châtenay-Malabry.
- Contre des défrichements sauvages de zones naturelles sensibles protégées dans les Yvelines.



AMÉLIORER L'URBANISME

AMÉNAGER LE TERRITOIRE POUR LE CADRE DE VIE

Depuis ses origines, la Fédération milite pour la protection du cadre de vie et investit le champ de l'urbanisme.

Pour œuvrer à la protection du patrimoine, nous apportons conseil à nos adhérents, notamment pour leur participation à l'évolution des PLU et PLUi afin d'en faire des outils de protection.

L'association a également beaucoup œuvré à faire évoluer la loi Malraux (fiscalité) afin qu'elle soit au service de la restauration des centres anciens.



Ville d'Yvoire © Ville d'Yvoire

Remise du prix Concours EDV 20 Janvier 2024 M.C

CONCOURS NATIONAL DE RECONQUÊTE DES ENTRÉES DE VILLE, DE BOURG, DE TERRITOIRE ET DE LEURS FRANGES

Zones de transition, zones commerciales, zones d'activités, zones d'échanges circulations intenses, interfaces entre urbain et rural, les entrées de ville concentrent de grands enjeux d'aménagement.

L'objectif de ce concours est de récompenser les opérations qui

ont fait des entrées et sorties de ville, bourg, territoire et leurs franges, des lieux accueillants de qualité architecturale et urbaine. De belles villes sont trop souvent abîmées par leurs entrées défigurées et marquées par une anarchie qui s'oppose aux efforts réalisés dans les centres-villes généralement dotés d'un site patrimonial remarquable ou d'abords de monuments historiques. Les franges urbaines, situées hors espaces protégés s'étendent en concurrence avec les cœurs de ville, d'une part et consomment des terres agricoles et des espaces naturels, d'autre part.

Requalifier ces espaces, c'est l'opportunité de les transformer en vue d'une meilleure qualité du cadre de vie.

La Fédération Patrimoine-Environnement et Sites & Cités remarquables de France, en partenariat avec le ministère de la Transition écologique, le ministère de la Culture ainsi que l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), par ce concours, souhaite faire circuler les bons exemples et faire progresser au plan national la qualité de la conception et l'aménagement de ces lieux.



Saint-Pol-de-Léon © Elisabeth Illinski

FORMER

LA FORMATION EST DEPUIS TOUJOURS AU CŒUR DE L'ACTION DE PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT, NOTAMMENT AU TRAVERS DE L'ORGANISATION DES NOMBREUX ATELIERS EN LIGNE ET EN RÉGIONS.

Aujourd'hui, nous poursuivons cette action formatrice par les ateliers en ligne qui permettent de toucher un réseau élargi. Depuis janvier 2021, ce sont plus de 50 ateliers traitant de thématiques variées qui ont eu lieu, donnant accès à nos adhérents à plus de 100 heures de formation.

Nos web-ateliers gratuits sont ouverts à tous et thématiques. Afin d'apporter une aide la plus concrète possible à notre réseau, les ateliers traitent de communication, comptabilité et financements, vie associative, protection du patrimoine, protection de l'environnement et valorisation du patrimoine.

Le format d'une heure trente nous permet de proposer un temps d'échange à la suite de l'intervention de cinquante minutes dédiée au sujet choisi. Les intervenants sont des experts des domaines choisis (juristes, professionnels, élus, associatifs...).



Inscription en ligne :
www.patrimoine-environnement.fr

LES WEB ATELIERS :

**Votre rendez-vous du mardi soir, toutes les 3 semaines, de 18h à 19h30...
*Gratuits et ouverts à tous.***

À revoir, en accès libre :

- Tout savoir sur les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins,
- Artificialisation des sols et lutte contre l'étalement urbain,
- Le DPE, une menace pour le patrimoine ?
- Tout savoir sur les Monuments Historiques,
- Faire connaître ses combats, stratégies et techniques,
- Mise en valeur du patrimoine : initiatives municipales et privées,
- Communiquer en temps de crise,
- Campagne de financement et patrimoine,
- La protection des arbres,

Et bien d'autres réservés à nos adhérents...





Moulin de Reyriéux ©Communauté de communes Dombes Saône Vallée



Source: d'Ussac © Association PEPS CAJARC

INSTITUT DE FRANCE
FONDATION STÉPHANE BERN
pour l'Histoire et le Patrimoine

**ID.PATRIMOINE est lauréat du
Prix Patrimoine 2025**



ID. PATRIMOINE

Nouveau site : www.id-patrimoine.fr
Contact : concours@id-patrimoine.fr

ID.PATRIMOINE

Patrimoine-Environnement est fier d'avoir remporté le prix Patrimoine 2025 de la Fondation Stéphane Bern pour l'Histoire et le Patrimoine pour son concours ID. Patrimoine créé en partenariat avec l'Union REMPART. C'est un concours national ouvert aux élèves de la 5^e à la 3^e et aux lycéens visant à leur faire découvrir leur patrimoine et environnement local en réalisant un article ou un projet de valorisation, en lien avec un thème annuel.

POUR LES COLLÉGIENS ET LES LYCÉENS

De la 5^e à la 3^e, Catégorie Reporter du patrimoine et de la seconde à la terminale, catégorie Missions patrimoine (collèges et lycées, de toutes les académies de France métropolitaine, territoires et départements d'Outre-mer, des filières générales, techniques, professionnelles ou agricoles, ainsi qu'aux élèves d'instituts spécialisés à des niveaux similaires).

EXPLORATION DU PATRIMOINE LOCAL

Pour les deux catégories, les élèves devront s'attacher à l'étude d'un ou de plusieurs patrimoines (sites, édifices, paysages culturels, savoir-faire...) les environnants. Pour cela, ils sont invités à aller à la rencontre des acteurs locaux (bénévoles d'associations, professionnels, entreprises touristiques ou collectivités territoriales...) œuvrant à la sauvegarde d'un patrimoine bâti ou naturel, ou d'un savoir-faire traditionnel.

ÉVEILLER

LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE



Concours scolaire du Petit Journal du Patrimoine

Site internet : www.patrimoine-environnement.fr
Contact : concours@associations-patrimoine.org

CONCOURS SCOLAIRE DU PETIT JOURNAL DU PATRIMOINE

L'objectif de ce concours est de faire découvrir aux élèves de CM1, CM2 et 6^e, leur patrimoine de proximité tout en les initiant aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) ainsi qu'aux bases du journalisme.

UNE EXPÉRIENCE UNIQUE

Les élèves, avec leur professeur doivent réaliser un petit journal au cours de l'année scolaire. Ce travail en commun s'attache à l'étude d'un ou des patrimoines (sites, édifices ou savoir-faire) environnants. Pour cela, les élèves vont à la rencontre des acteurs locaux (associations, écomusées ou autres) et artisans qui œuvrent pour la sauvegarde d'un patrimoine bâti ou immatériel, ou d'un savoir-faire traditionnel.

UNE AVENTURE PÉDAGOGIQUE PASSIONNANTE

Le Petit Journal du Patrimoine peut être produit dans le cadre ou non d'un dispositif de l'Éducation Nationale (classe du patrimoine, classe à Projet Artistique et Culturel, itinéraire de découverte...) ou bien dans le cadre des temps d'activités périscolaires.

JOURNÉES du PATRIMOINE DE PAYS



Formation torchis © Tiez Breiz - Maisons et Paysages de Bretagne

METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE RURAL

ET LES RICHESSES DE NOS TERRITOIRES

Les Journées du Patrimoine de Pays sont une manifestation nationale de mise en valeur du patrimoine de pays et de sa diversité. Depuis 1998, elles sont soutenues par de grandes associations de protection du patrimoine et par les initiatives des particuliers, associations, professionnels, collectivités, artisans qui organisent les plus de 1000 animations partout en France.

Passionnés par leurs territoires et savoir-faire, les organisateurs d'animations proposent des visites guidées, visites de sites ou de bourgs, dégustations de produits locaux, démonstrations de savoir-faire, conférences, expositions, randonnées... Destinée au grand public, la manifestation accueille, partout en France, plus de **100 000 visiteurs**.



TOUS LES ANS,
LE 4^E WEEK-END
DE JUIN

Plus d'informations :
www.patrimoindepays.org



© La Pierre Levée

SUIVEZ-NOUS



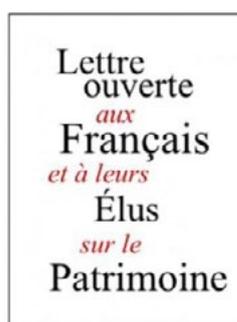
INFORMER

Pour informer et assurer la réussite de nos actions, nous sommes présents sur différents supports :

- des publications sous forme de Cahiers,
- la parution d'ouvrages,
- des lettres numériques,
- le site ressource de la fédération,
- ainsi qu'une actualité à retrouver sur les réseaux sociaux.

LES LIVRES

Le livre hommage à Alain de La Bretesche, président de Patrimoine-Environnement durant 10 ans, retrace ses combats et en esquisse la suite...

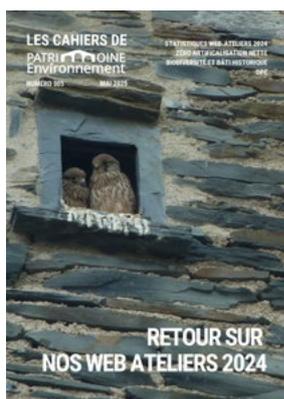


La Lettre ouverte aux Français et à leurs Élus sur le Patrimoine dans laquelle la Fédération Patrimoine-Environnement, ainsi que dix autres organisations nationales s'adressent directement aux Français et à leurs élus aux travers 22 propositions pour le patrimoine et les paysages.

Pour obtenir ces ouvrages, adhérer ou vous abonner, rendez-vous sur le site : www.patrimoine-environnement.fr

LES CAHIERS DE PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT

Publications numériques réservées aux adhérents



REJOIGNEZ LES 70 000 ABONNÉS À NOTRE LETTRE NUMÉRIQUE

Envoyées une fois tous les deux mois à plus de 70 000 abonnés, les lettres numériques Patrimoine-Environnement sont à la fois un outil pour se tenir informé de l'actualité du patrimoine et de l'environnement et une veille sur les actions de la Fédération, de ses partenaires et des associations membres grâce à notre agenda.



BULLETIN D'ADHÉSION

Personne physique

Montant des cotisations et montant après déduction fiscale		
Membre bienfaiteur	300€ ou plus	102€ ou plus
Soutien <i>(soutenez-nous pour 10€/mois)</i>	120€	40,80€
Couple	65€	22,10€
Individuel	50€	17€
Étudiant -26 ans, demandeur d'emploi	10€	3,40€
Couple - étudiant -26 ans, demandeur d'emploi	15€	5,10€
Jeune professionnel -35 ans	25€	8,50€
Couple - Jeune professionnel -35 ans	35€	11,90€
Don	Montant libre	...

Le montant des cotisations et des dons est **déductible de l'impôt sur le revenu** des personnes physiques dans la proportion de 65% et dans la limite de 20% du revenu imposable.

Merci de retourner ce bulletin accompagné du règlement par chèque à l'ordre de Patrimoine-Environnement.

Valable pour l'année en cours du 1er septembre au 31 août

Nouvelle adhésion Renouvellement

Nom Prénom

Groupe de visite

Adresse

CP Commune

Département Région

E-mail

Téléphone

Si vous adhérez pour la première fois, comment avez-vous connu la Fédération ?

Je souhaite recevoir un revenu fiscal

Je souhaite recevoir par e-mail la lettre d'information de Patrimoine-Environnement

Date Signature :

Pour les deux types d'adhésion, si vous le souhaitez, vous pouvez adhérer directement en ligne sur notre site.



PATRI MOINE
Environnement

6-8 passage des 2 Sœurs - 75009 Paris - 01 42 67 84 00 - contact@associations-patrimoine.org
www.patrimoine-environnement.fr

BULLETIN D'ADHÉSION

Associations et Collectivités

Montant des cotisations	
Collectivités locales (- de 2000 hab)	50€
Collectivités locales (+ de 2000 hab)	100€
Associations (1 à 50 membres)	50€
Associations (51 à 100 membres)	90€
Associations (101 à 200 membres)	150€
Associations (+ de 200 membres) régionales/nationales	300€

Règlement par chèque à l'ordre de Patrimoine-Environnement.

Valable pour l'année en cours du 1er janvier au 31 décembre

Nouvelle adhésion Renouvellement

Nom de la structure

Adresse

CP Commune

Département Région

E-mail

Téléphone

Site internet

Nom du responsable

Fonction Téléphone

E-mail

J'accepte que ces coordonnées figurent sur le site internet www.patrimoine-environnement.fr. (Ces données pourront être supprimées/modifiées sur simple demande écrite).

Date Signature :

Informations pour vous présenter de manière détaillée sur notre site.

Territoire d'action	Domaine d'action	Patrimoine concerné
<input type="checkbox"/> Site ou monument	<input type="checkbox"/> Animation, sensibilisation	<input type="checkbox"/> Histoire et archéo
<input type="checkbox"/> Quartier	<input type="checkbox"/> Conseil et coordination	<input type="checkbox"/> Art et savoir-faire
<input type="checkbox"/> Commune	<input type="checkbox"/> Étude et inventaire	<input type="checkbox"/> Industriel
<input type="checkbox"/> Intercommunal	<input type="checkbox"/> Conservation	<input type="checkbox"/> Maritime
<input type="checkbox"/> International	(collection de musée)	<input type="checkbox"/> Religieux
<input type="checkbox"/> Départemental	<input type="checkbox"/> Sauvegarde, restauration	<input type="checkbox"/> Monuments
<input type="checkbox"/> Régional		<input type="checkbox"/> Sites et paysages
<input type="checkbox"/> National		<input type="checkbox"/> Rural
<input type="checkbox"/> Européen		<input type="checkbox"/> Urbain

Année de création Agrément(s)

Montant des cotisations de votre association

Nbr d'adhérents Bénévoles Salariés

Objet selon statuts et actions principales

NOS DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX



Retrouvez les contacts de vos délégations régionales en scannant le QRcode ci-contre.



LE SIÈGE

Julie Refour

Coordinatrice
contact@associations-patrimoine.org
01 42 67 84 00

Laurence Deboise

Juriste
droit@associations-patrimoine.org
07 50 71 98 81

Comptabilité

compta@associations-patrimoine.org

Communication

com@associations-patrimoine.org
webmaster@associations-patrimoine.org

Fédération Patrimoine-Environnement

6-8, passage des 2 Sœurs - 75009 Paris
www.patrimoine-environnement.fr

LE BUREAU EXÉCUTIF

Christophe Blanchard-Dignac

Président

Benoît de Sagazan

Président délégué

Gérard Drexler

Vice-président exécutif

Loïc Dusseau

Secrétaire général

Éric Chalhoub

Trésorier



VISITES ET VOYAGES

La Fédération Patrimoine-Environnement organise des groupes de visites-conférences qui permettent aux adhérents de mieux connaître et apprécier le patrimoine dans toutes ses dimensions.

L'entrée dans les groupes se fait par cooptation, en tenant compte à la fois de l'âge et aussi des possibilités d'accueillir de nouveaux membres. Nous comptons 21 groupes de visites, la majorité en Île-de-France, mais également en Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Normandie et Vienne.

Contact : **Françoise Pozzo di Borgo**
fpozzodiborgo@yahoo.fr - 01 46 08 12 19

+300 EXPOSANTS • DÉMONSTRATIONS • CONFÉRENCES • REMISES DE PRIX

salon international • du patrimoine culturel



23 > 26 OCT 2025

CARROUSEL DU LOUVRE • PARIS

WWW.PATRIMOINECULTUREL.COM

THÈME : PATRIMOINE & ART DECO

ORGANISÉ PAR



ATELIERS D'ART
DE FRANCE